

## « Le Matin » avait raison... Vers le conflit, disions-nous. Non, vers l'harmonie, protestait « Haïti-Journal »

Le tour paraît définitivement joué: sous prétexte de libération, l'équipe sortie de la dernière consultation nationale s'empare du pouvoir pour jusqu'à l'année 1937, en éteignant jusque là la voix populaire tout en continuant de parler au nom du peuple. Le mandat présidentiel actuel devant expirer en mai 1936, ce sont donc éventuellement les Chambres ainsi prolongées qui donneront son successeur à M. Sténio Vincent et qui, dès maintenant, — pourquoi pas? — peuvent se livrer au jeu des marchandages et des surenchères.

Le pays est bafoué, c'est entendu; mais le président Vincent lui-même l'est-il moins? Car, à considérer certain incident assez récent concernant notre propre journal, nous sommes autorisés à croire qu'il n'est pour rien dans cette combinaison parlementaire, qui confine presque à un scandale démocratique. Cet incident, rappelons-le brièvement.

S'agissant précisément de la révision constitutionnelle qui est en train de devenir une brutale réalité, nous émettons l'opinion, escomptant les faiblesses de nos milieux politiques, que les constituants auxquels allait échoir le redoutable honneur de nous doter d'une Charte nouvelle, pourraient bien, tout d'abord, consulter leurs pro-

pres intérêts personnels et admettre le principe d'une prolongation de mandat qui les rendrait maîtres absolus de la prochaine élection présidentielle...

Là-dessus, grand émoi dans l'entourage présidentiel qui alla jusqu'à pousser le Chef du gouvernement contre nous sans vouloir mettre au jour des scènes de coulisse où nous n'eûmes pas le mauvais rôle, nous pouvons rappeler — ce qui est public — comment notre journal fut pris à partie par notre confrère « Haïti-Journal » qui n'eut pas assez de foudres pour nous menacer. Nous n'entendons aujourd'hui ni nous en plaindre ni nous en étonner. Mais puisque, aujourd'hui, ce que nous redoutions de la part de nos parlementaires est en voie de réalisation, nous sommes en droit de dire du président Vincent, en cette occurrence, que sa prévoyance et sa colère sont prises en défaut, — or, gouverner c'est prévoir, et patience et longueur de temps font plus, comme démonstration, que force et que rage, — et que, s'il faut que nous croyions en sa loyauté, c'est à la condition de le supposer, comme nous venons de le faire, étranger à cette combinaison de la commission parlementaire de révision.

Les réflexions sont vrai-

ment pénibles que nous pourrions exprimer sur un tel état de choses, dans lequel un Chef du Pouvoir Exécutif, moins de deux années après qu'il eût été proclamé par le suffrage populaire, se trouve s'être relégué lui-même au second plan de la politique nationale, laissant les rênes de la direction gouvernementale trainer, flottantes, entre les mains d'un groupe d'irresponsables.

Car, vraiment, si le projet de Constitution de la commission de révision arrive à être voté avec ses lignes principales, que va être le gouvernement du pays entre les mains du président de la République jusqu'à la fin de son mandat? — Si les sentiments qui dorment en lui sont d'un despote, — on ne sait jamais, — c'est une ère de luttes stériles qui s'ouvrira sous l'empire du pacte nouveau, et notre passé est là pour montrer quels résultats le pays sera appelé à en tirer. Si, au contraire, le Chef de l'Etat veut laisser faire le Parlement, c'est dans le sybaritisme que son pouvoir ira verser et nous ne lui ferons pas l'injure de croire que tel peut être son objectif de chef conscient et éclairé.

Il y a encore une autre perspective à considérer; — nous le ferons dans un autre article.

la sophistique, — qui traite du mandat législatif. Un tableau brossé au plus noir y est fait de la situation du pays. Les plus graves périls, paraît-il, nous menacent. Il n'est que de décréter la Patrie en danger Et de nous armer de la plus mâle foi jacobine. La Convention nationale... C'est la Chambre élue le 10 janvier... Elle remettra ses pouvoirs au peuple souverain quand elle aura sauvé la nation etc... après qu'elle aura élu le Président de la République en 1936.

Car justement, le plan quinquennal de ces messieurs vise à faire d'eux les futurs électeurs présidentiels. C'est là la grande violence à l'égard républicain, aux principes démocratiques, à la souveraineté nationale. Et aussi l'invincible objection à la prolongation jusqu'en 1937. Il faut hautement proclamer que des élections législatives doivent précéder l'élection présidentielle de 1936. La nation doit être consultée, au plus tard le 10 janvier 1936. Elle investira d'un nouveau mandat ceux qui seront appelés à élire le chef de l'Etat. Ceci est conforme à la doctrine, à notre régime démocratique, à l'intérêt national.

Le mandat de cinq ans pour les députés actuels est politiquement impossible.

Victor THOMAS.

### ECHOS

- On aura l'occasion de voir dimanche soir à Haïti un très beau film « LA FEMME DU VOISIN » avec André Roanne et Dolly Davis. L'adaptation musicale sera faite par Duviard et l'on commencera par un « Eclair-Journal » sonore et parlant. — Le sieur Marcel Leys ayant communiqué les pièces

Les hommes diffèrent entre eux de mille manières, par la naissance et par l'éducation, par la position; par l'âge, le caractère, le mérite, les opinions, les goûts, etc. Ils se ressemblent tous dans leurs rapports avec leurs semblables. Ils sont ignobles.

### la Cure au CUROMAL guérit le mal



Mauvais sang, Humeur, Eczéma, Artério-Sclérose Varices, Rhumatismes, Maladies des Femmes  
Le CUROMAL des Laboratoires du Rhône, à base de sucs et extraits de 23 plantes médicinales, agit sur la circulation sanguine, débarrasse le sang des impuretés, régénère le sang, purifie le sang, agit sur la constitution, entretient la liberté du ventre, évite les fermentations et le flatulisme. LE CUROMAL est un diuréétique puissant, il dissout l'acide urique, expulse les toxines, nettoie les reins et la vessie. Il guérit l'Eczéma, les Maladies de la Peau et du Sang, Varices, Ulcères, les Rhumatismes, Maux de reins, Lumbago, Douleurs articulaires, les Maladies de la Femme (Age critique, Hémorragies, Douleurs du ventre, Fibrome, etc.).  
Sans de terminer votre cure de CUROMAL, le sang ne sera pas régénéré, le malade ne sera pas guéri.  
Le traitement comprend deux CUROMAL, avec boîte de pilules gratuite et brochure explicative.  
A. Rue Dolez, LYON-ODLINS (France).  
Dépôt à Port-au-Prince: L'ARMATOCIE BUCHE.

### SEA-SIDE-INN

vous attend ce soir, Mesdames et Messieurs.

qui établissent qu'il est né en Haïti, d'origine africaine, est en conséquence haïtien, conformément à la loi de 1907 sur la nationalité.  
— Il y a eu ces jours-ci de fortes pluies suivies d'inondations dans l'arrondissement d'Aquin. Les communications, interrompues pendant un moment, ont été rétablies grâce à l'activité des équipes de la D. G. E. P. L'ingénieur en chef, Mr Jeannot, est sur les lieux.

— Charles Moravia pronos-tique: « Si le gouvernement ne se décide pas à fermer Damier, il en cuira au gouvernement. »  
— Dans une lettre au TEMPS, l'Intendant demande que notre Conseiller Financier présente ses plans et projets « pour briser et bloquer la crise. » Il est probable que si nous attendons cela, nous attendrons longtemps...

— Le même Ciron écrit que le Conseiller Financier perçoit dix mille dollars d'appointements. Non, cet inégalable expert touche du trésor national quinze mille dollars, annuellement.  
— Les recettes générales pour les sept premiers mois de l'exercice en cours accusent une diminution de 2.130.000 gourdes par rapport à celle de la même période de l'exercice précédent, soit une proportion de 9,8%.

— La diminution pour les recettes douanières est de 1.251.000 gourdes ou 73 o/o. Pour les taxes internes de 900.000 gourdes ou 248 o/o.  
— Tous les services publics ont réduit leurs dépenses pendant les sept premiers mois de l'exercice, sauf le Département de l'Intérieur qui accuse, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, un excédent de 116.000 gourdes ou 13,3 o/o.

— Au 30 avril 1932, la balance disponible du trésor était de 18.896.000 gourdes.  
— La Mission Patriotique des Jeunes organise une matinée littéraire et récréative à Ciné-Variétés le 12 juin prochain, à 10 heures du matin, sous le patronage de Léon Désiré Paris, de Normil d'Haïti.

### Propos humides

L'Administration communale de Grande Rivière du Nord, la seconde ville du département du Nord, s'est trouvée dans un fâcheux cas. Elle doit quelques quinze mois de loyers de la maison occupée par ses bureaux. Son locataire, ne pouvant plus attendre, l'appela en justice et l'expulsion fut ordonnée. L'exécution eut lieu. On trouva un nouveau local où l'on transporta le mobilier de l'édifice grande-rivièreois. Ce n'était pas fini. Le créancier, après sa maison, tenait à son dû. Il allait demander de transformer la saisie-gagerie en saisie-exécution. L'Administration communale de la seconde ville du Nord se trouverait sans mobilier. A ce moment là, une idée ingénieuse vint au magistrat. Il proposa au créancier qui, fin amateur, accepta incontinent, de payer en RHUM SARTHE CACHET D'OR, dont la force libératoire est incommensurable.

### A la Légation Britannique

Hier a eu lieu à la Légation Britannique une charmante réception à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de S. M. le Roi Georges V, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande, et des territoires britanniques au delà des mers. Empereur des Indes, Mlle Watt et le distingué Chargé d'Affaires de S. M. Britannique ont fait les honneurs de cette réception avec une courtoisie et un tact parfaits.  
Nous renouvelons au Chargé d'Affaires Watt nos sincères compliments et nos souhaits les meilleurs à l'occasion de l'heureux anniversaire.

**Maux de Tête**  
Soulagés sans droguer  
Frictionnez Vicks sur la poitrine. Souvent une application suffit.  
**VICKS VAPORUB**  
Pour Tout Refroidissement

les et d'Occide Jeanty. Madame Théodora Holly y redonnera sa conférence sur le Drapeau.

### Notre Oeil



... voit avec infiniment de plaisir que la D. G. T. P. s'occupe de la réfection du tronçon de la rue Américaine que coupent les rues Destouches et Casernes, et dont nous signalons l'état déplorable. Une équipe, en effet, y travaille depuis plusieurs jours, avec activité, sous la conduite du forgeron Massillon. C'est du beau travail, et nous en félicitons vivement l'ingénieur en Chef Jeannot.

... a vu à la rue Américaine une dame qui conduisait, elle-même, son auto, élabousser au passage un gentilhomme qui, après l'avoir aperçue, avait le tort d'aller à pied. Elle treina sur le champ, descendit de voiture, s'excusa et insista tant et si bien que le gentilhomme consentit à prendre place dans la voiture et se laissa reconduire chez lui. Bion des idylles ont débuté ainsi, qui ont leur conclusion... à Cythère.

... voit qu'il n'est pas rare, par les soirs de clair de lune, que les dames et demoiselles, fatiguées de se promener, et trouvant tous les bancs du Champ-Mars occupés, prient un cavalier de leur céder la place. Oui, mais il est assez rare qu'elles fassent précéder leur petite requête du salut d'usage. A la galanterie des hommes, doit correspondre au moins la politesse du sexe faible. Dites d'abord bonsoir, Mesdames, et ce sera toujours plaisir de vous céder la place.

... voit que la Maison Paul E. Auxilia présente comme toujours, et à un prix d'encouragement au mariage, le plus bel assortiment de meubles dont puissent rêver des amoureux. Faut aller voir ça!

... voit que si après la pluie vient le beau temps, il est non moins vrai, qu'après le beau temps, vient la pluie. On garde alors la maison, mais si l'on a été prévoyant, et qu'on s'est acheté l'un de ces phonographes merveilleux de netteté et de sonorité, qu'on trouve chez John Woolley, la pluie n'est plus qu'un charmant prétexte à faire la grasse matinée et à écouter les dernières chansons de France.

... voit que vous vous plaignez du mauvais sort, et que vous laissez passer les occasions de le conjurer. C'est dimanche... demain, le prochain tirage de la Loterie Nationale... et vous n'avez pas encore, je suis sûr, acheté votre billet! Vous le regretterez, mon ami!

... a vu le chauffeur du camion 8204 bloquer complètement une petite rue étroite en s'y tenant au milieu, malgré les observations de ceux qui arrivaient derrière. Ce chauffeur — torten gueule d'ailleurs — semble tout ignorer des règlements sur la circulation des véhicules. La Police ne pourrait elle pas se charger de les lui apprendre?

... a vu, à l'Hôtel de France, un homme attablé tout seul devant un verre et une bouteille. — Quel désespoir vous mine? s'informa un ami. — Désespoir? vous n'y pensez pas, répondit le solitaire. Je me soigne au contraire. Et présentant l'étiquette, il montra, triomphant, qu'il prenait de l'authentique Goutte d'or Barbançourt.

## Le mandat de cinq ans

Le rapport de la Commission de révision constitutionnelle — document dont il y aurait beaucoup à dire — contient ce passage relatif à la prolongation du mandat des actuels députés: « On oublie qu'aucune entrave n'a été mise à l'exercice de notre mandat, aucune limite assignée à notre activité par le peuple souverain qui nous a laissé le soin d'organiser nous-mêmes la procédure de révision. Ce sont ces considérations qui nous ont fait porter le mandat des sénateurs à six ans, sans le renouvellement biennal par série de la constitution de 1889, et qui, jointes aux circonstances pleines d'aléas des temps difficiles que nous vivons, nous ont décidés à proroger le mandat des membres du corps législatif et des conseillers communaux actuels. »

On reste surpris devant la puérilité de l'argument. C'est donc parce que aucune limite — ce qui est douteux — n'a été assignée au pouvoir constituant de ces messieurs, parce qu'on leur a laissé le soin d'organiser la procédure de révision, qu'ils s'avisent de prolonger jusqu'en 1937 leur mandat législatif?

Ils sont bien modestes. Pourquoi s'arrêter à 1937? Pendant qu'ils y sont, ne pourraient-ils continuer leur « activité » jusqu'en 1942 et même au delà? Ils paraissent assez mis en goût pour se donner, sans que l'on en soit autrement surpris, un mandat plus que long: inamovible.

Mais le rapport lui-même a résumé le jugement du pays tout entier sur le projet extravagant de nos représentants. « On vous dira, y lit-on, on nous dira, on nous a déjà dit,

dur reste, que nous sommes des usurpateurs, que nous outrepassons avec une désinvolture qui n'a d'égale que notre sans-gêne, le mandat qui nous a été confié. » Ils sont avertis. Mais ils ont assez de courage pour braver l'opinion publique. Faut-il aussi dire assez insouciant pour s'octroyer pareil avantage? Le rapport, en tout cas, proclame gravement que « toute décision des députés de la nation est souveraine et n'a pas de sanction. »

Pas même celle de la morale publique?

Les commissaires ne s'en embarrassent point. Qu'est-ce que cela au regard de l'intérêt personnel de messieurs les députés? Ce qu'ils veulent, c'est durer à leurs sièges. Le plus de temps. Et cela, ils le veulent contre la raison, contre la démocratie, contre le pays.

Leur seule convenance a décidé en faveur du mandat de cinq ans. L'admettre une fois pour toutes leur a paru la façon la moins inélégante de s'adjuger les trois années qu'ils veulent prendre. Toute cette exploration historique du rapport pour montrer qu'on s'est inspiré de nos traditions de droit public est un trompe-l'œil. Personne ne s'y laisse prendre. Sauf pour admirer l'habileté du glossateur. Le rappel des constitutions antérieures, à propos de la durée du mandat législatif, n'est que pour donner, sous référence du passé, apparence d'honnêteté au coup de la prolongation jusqu'en 1937.

Au vrai, c'est un coup d'Etat que la commission de révision propose à l'Assemblée nationale. Cela ressort de la partie de son rapport, — où circule un esprit de vieillie et où domine